



┌ CFVU DU 22 FEVRIER 2021 ┐

PARTIE – AVIS

10/ PASSAGE DU M2 TOURISME EN ALTERNANCE POUR 2021-2022

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

PROCÉDURE DE CHANGEMENT DE MAQUETTE demandé par : (UFR TEMPS ET TERRITOIRES)

Diplôme concerné (code apogée – intitulé) : **Master 2 Tourisme (BT524 – BT525 – BT526)**

Enseignements concernés : en rouge sur la maquette jointe à la demande

Description du changement demandé (joindre la fiche maquette en cours) :

- Dans le cadre de l'ouverture à l'alternance et avec une maquette pédagogique où tous les cours sont mutualisés entre publics FI, FA et FC, suppression des trois parcours existants (BT524, BT525 et BT526) et création d'un nouveau parcours (BT528 ?) intitulé « Management durable des destinations et des territoires », ouvert en FI, FA et FC
- UE : réaffectation des modules de cours aux trois premières UE existantes pour le semestre 3 et à l'UE existante pour le semestre 4
- L'UE1 (semestre 3) comprend les trois premiers modules d'enseignement de la maquette précédente
 - o Les coefficients et crédits ECTS passent de 5 à 4 pour conserver les 30 crédits du semestre 3
- L'UE2 (semestre 3) comprend quatre nouveaux intitulés de modules qui correspondent à trois cours de parcours existants, ainsi qu'à l'actuel module d'anglais
 - o Introduction d'un cours de tourisme territorial (anciennement « Tourisme territorial : approfondissements » et « Tourisme territorial : mise en situation »)
 - o Introduction d'un cours de tourisme patrimonial (anciennement « Tourisme patrimonial : approfondissements » et « Tourisme patrimonial : mise en situation »)
 - o Introduction d'un cours de tourisme digital (anciennement « Tourisme digital : approfondissements » et « Tourisme digital : mise en situation »)
 - o Transformation du cours de langue de spécialité en un cours délivré en anglais et intitulé « *Contemporary tourism issues* »
 - o Les coefficients et crédits ECTS passent de 5 à 4 pour conserver les 30 crédits du semestre 3
 - o Les horaires CM et TD sont alignés sur ceux de l'UE1 (à l'exception du module « *Contemporary tourism issues* » doté de 14h CM et 7h TD)
- L'UE3 (semestre 3) comprend des nouveaux TD liés à l'ouverture à l'alternance
 - o Création d'un module « Séminaire d'intégration » (pas d'évaluation, pas de crédits ECTS)
 - o Création d'un module « Méthodologie du mémoire » (pas d'évaluation, pas de crédits ECTS)
 - o Création d'un module « Gestion de projet » (en lien avec le projet tutoré introduit au semestre 4)
 - o Modification du module « Initiation à la recherche » (doté de 10,5h TD)
- L'UE 4 (semestre 4) comprend des modules de professionnalisation et des heures d'accompagnement
 - o Création d'un module « Retour d'alternance » (pour les seuls étudiants en alternance)
 - o Introduction d'un module de PPP
 - o Valorisation des heures d'accompagnement (dans la colonne « Nb h restant à charge si mutualisation ») en projet tutoré, suivi d'alternants et suivis de stages
- modification des crédits ECTS de chaque module pour les rendre proportionnels aux volumes horaires de chaque module et conserver les 30 crédits ECTS par semestre

Argumentaire

L'équipe pédagogique du master tourisme, dans le cadre du conseil de perfectionnement de la mention, demande des ajustements à moyens constants (531,5h ETD pour la maquette modifiée contre 514,5h ETD dans l'ancienne maquette, l'écart étant pris en charge par les nouveaux contrats d'alternance) suite aux suggestions émanant du rapport HCERES de la mention et aux retours des étudiants des anciennes promotions.

Ces évolutions sont nécessaires afin de pouvoir ouvrir le master à l'alternance dès la rentrée 2021.

Pôle APOGEE/SAMS Avis technique en date du : 20/01/2021	Moyens Pédagogiques/SAMS Avis technique en date du : ...05/01/2021
Création VDI/ETP – remodelisation quasi-complète du M2. Nom, prénom du/de la correspondant.e : G Rollet	Simplification de 3 parcours en 1 seul mais modifications du contenu entraînant une hausse de +52 HETD (de 479,5 HETD à 531,5 HETD). Nom, prénom du chargé des MP : Cyril Tirandaz

Avis du Service des Études en date du : ☐ Favorable ☐ Défavorable Motif : Nom, prénom de la Vice-Présidente, ou de la Responsable du Service des Etudes :
--

Avis du conseil de la composante en date du : ☐ Favorable ☐ Défavorable Motif : Nom, Prénom du/de la Directeur.trice ou RAF :

Avis de la CFVU en date du : ☐ Favorable ☐ Défavorable Motif :

08/02/2021

2021												2022											
Calendrier de l'alternance																							
septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre											
mer 01 ³⁵	ven 01	lun 01	mer 01 ⁴⁸	sam 01	mar 01	mar 01	ven 01	dim 01	mer 01 ²²	ven 01	lun 01	jeu 01											
jeu 02	sam 02	mar 02	jeu 02	dim 02	mer 02 ⁵	mer 02 ⁹	sam 02	lun 02	jeu 02	sam 02	mar 02	ven 02											
ven 03	dim 03	mer 03 ⁴⁴	ven 03	lun 03	jeu 03	jeu 03	dim 03	mar 03	ven 03	dim 03	mer 03 ³¹	sam 03											
sam 04	lun 04	jeu 04	sam 04	mar 04	ven 04	ven 04	lun 04	mer 04 ¹⁸	sam 04	lun 04	jeu 04	dim 04											
dim 05	mar 05	ven 05	dim 05	mer 05 ¹	sam 05	sam 05	mar 05	jeu 05	dim 05	mar 05	ven 05	lun 05											
lun 06	mer 06 ⁴⁰	sam 06	lun 06	jeu 06	dim 06	dim 06	mer 06 ¹⁴	ven 06	lun 06	mer 06 ²⁷	sam 06	mar 06											
mar 07	jeu 07	dim 07	mar 07	ven 07	lun 07	lun 07	jeu 07	sam 07	mar 07	jeu 07	dim 07	mer 07 ³⁶											
mer 08 ³⁶	ven 08	lun 08	mer 08 ⁴⁹	sam 08	mar 08	mar 08	ven 08	dim 08	mer 08 ²³	ven 08	lun 08	jeu 08											
jeu 09	sam 09	mar 09	jeu 09	dim 09	mer 09 ⁶	mer 09 ¹⁰	sam 09	lun 09	jeu 09	sam 09	mar 09	ven 09											
ven 10	dim 10	mer 10 ⁴⁵	ven 10	lun 10	jeu 10	jeu 10	dim 10	mar 10	ven 10	dim 10	mer 10 ³⁰	sam 10											
sam 11	lun 11	jeu 11	sam 11	mar 11	ven 11	ven 11	lun 11	mer 11 ¹⁹	sam 11	lun 11	jeu 11	dim 11											
dim 12	mar 12	ven 12	dim 12	mer 12 ²	sam 12	sam 12	mar 12	jeu 12	dim 12	mar 12	ven 12	lun 12											
lun 13	mer 13 ⁴¹	sam 13	lun 13	jeu 13	dim 13	dim 13	mer 13 ¹⁵	ven 13	lun 13	mer 13 ²⁸	sam 13	mar 13											
mar 14	jeu 14	dim 14	mar 14	ven 14	lun 14	lun 14	jeu 14	sam 14	mar 14	jeu 14	dim 14	mer 14 ³⁷											
mer 15 ³⁷	ven 15	lun 15	mer 15 ⁵⁰	sam 15	mar 15	mar 15	ven 15	dim 15	mer 15 ²⁴	ven 15	lun 15	jeu 15											
jeu 16	sam 16	mar 16	jeu 16	dim 16	mer 16 ⁷	mer 16 ¹¹	sam 16	lun 16	jeu 16	sam 16	mar 16	ven 16											
ven 17	dim 17	mer 17 ⁴⁶	ven 17	lun 17	jeu 17	jeu 17	dim 17	mar 17	ven 17	dim 17	mer 17 ²⁵	sam 17											
sam 18	lun 18	jeu 18	sam 18	mar 18	ven 18	ven 18	lun 18	mer 18 ²⁰	sam 18	lun 18	jeu 18	dim 18											
dim 19	mar 19	ven 19	dim 19	mer 19 ³	sam 19	sam 19	mar 19	jeu 19	dim 19	mar 19	ven 19	lun 19											
lun 20	mer 20 ⁴²	sam 20	lun 20	jeu 20	dim 20	dim 20	mer 20 ¹⁶	ven 20	lun 20	mer 20 ²⁹	sam 20	mar 20											
mar 21	jeu 21	dim 21	mar 21	ven 21	lun 21	lun 21	jeu 21	sam 21	mar 21	jeu 21	dim 21	mer 21 ³⁸											
mer 22 ³⁸	ven 22	lun 22	mer 22 ⁵¹	sam 22	mar 22	mar 22	ven 22	dim 22	mer 22 ²⁵	ven 22	lun 22	jeu 22											
jeu 23	sam 23	mar 23	jeu 23	dim 23	mer 23 ⁸	mer 23 ¹²	sam 23	lun 23	jeu 23	sam 23	mar 23	ven 23											
ven 24	dim 24	mer 24 ⁴⁷	ven 24	lun 24	jeu 24	jeu 24	dim 24	mar 24	ven 24	dim 24	mer 24 ³⁴	sam 24											
sam 25	lun 25	jeu 25	sam 25	mar 25	ven 25	ven 25	lun 25	mer 25 ²¹	sam 25	lun 25	jeu 25	dim 25											
dim 26	mar 26	ven 26	dim 26	mer 26 ⁴	sam 26	sam 26	mar 26	jeu 26	dim 26	mar 26	ven 26	lun 26											
lun 27	mer 27 ⁴³	sam 27	lun 27	jeu 27	dim 27	dim 27	mer 27 ¹⁷	ven 27	lun 27	mer 27 ³⁰	sam 27	mar 27											
mar 28	jeu 28	dim 28	mar 28	ven 28	lun 28	lun 28	jeu 28	sam 28	mar 28	jeu 28	dim 28	mer 28 ³⁹											
mer 29 ³⁹	ven 29	lun 29	mer 29 ⁵²	sam 29		mar 29	ven 29	dim 29	mer 29 ²⁶	ven 29	lun 29	jeu 29											
jeu 30	sam 30	mar 30	jeu 30	dim 30		mer 30 ¹³	sam 30	lun 30	jeu 30	sam 30	mar 30	ven 30											
	dim 31		ven 31	lun 31			jeu 31	mar 31			mer 31 ³⁵												

	Date ou période de soutenance
	Date de début et de fin du cycle de formation
	Periodes en entreprise
	Périodes à l'université

MENTION : MASTER TOURISME
PARCOURS : MANAGEMENT DURABLE DES DESTINATIONS ET DES TERRITOIRES
N° FICHE RNCP : 31405

PROFIL de sortie du diplômé à la sortie du Master Tourisme_compétences professionnelles maîtrisées

Métiers visés pour l'insertion professionnelle post master 2	Types d'entreprises et secteurs d'activité cibles	N° de bloc	Grandes activités : "missions" maîtrisées en fin de formation pour exercer tout ou partie des métiers visés = blocs de compétences		Compétences nécessaires pour mettre en œuvre le bloc de compétences. Etre capable de :
- Agent de développement touristique - Chargé de projet touristique - Directeur de site touristique - animateur de réseau de sites - Médiateur et animateur du patrimoine - Chargé de mécénat - Chef de produit touristique - Chargé de promotion et relation de presse - Directeur de structure et de développement - Chargé de mission et de développement local - Chargé de mission, de promotion et de valorisation - Responsable marketing et communication - Médiateur culturel - Chargé de manifestation et d'évènementiel - Chargé de promotion multi-média - Coordinateur de nouvelles technologies - Coordinateur en e-tourisme - Coordinateur en m-tourisme - Agent.e relation client - Designer graphique et marketing - Analyste et rédacteur/trice du tourisme - Développeur/peuse touristique - Forfaitiste sur mesure - Assistant.e coordinateur/trice projets - Manager d'exploitation - Rédacteur/trice en ligne - Chargé.e de la saison culturelle et programmation événementielle - Chargé.e de projets sports de nature / sport - Conseiller.e en séjours à l'office de tourisme - Coordinateur/trice ventes et événementiel	Secteurs d'activités : J-Information et communication N-Activités de services administratifs et de soutien R-Art, spectacle et activités récréatives - Collectivités territoriales - Structures culturelles (Musées, Maisons du Patrimoine...) - Entreprises privées (Bureaux d'études, voyagistes, sociétés de propriétaires de sites de monuments...) - Associations	Bloc 1	Usages avancés et spécialisés des outils numériques	C1	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
				C2	Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
		Bloc 2	Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	C6	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
				C7	Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
				C8	Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
				C9	Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
				C10	Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
				C11	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
		Bloc 3	Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	C12	Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
				C16	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
		Bloc 4	Appui à la transformation en contexte professionnel	C17	Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
				C18	Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
				C19	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
				C20	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
				C21	Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système et anticiper la transformations et innovations possibles
		Bloc 5	Réflexion et élaboration de la stratégie touristique	C22	Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs, donner du sens
				C23	Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique
		Bloc 6	Conception et pilotage de solutions de gestion en tourisme	C24	Développer des politiques et pratiques de gestion
				C25	Appliquer et mettre en oeuvre des politiques et pratiques de gestion
		Bloc 7	Mesure et contrôle des outils et méthodes de gestion en tourisme	C26	Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion
				C27	Auditer, évaluer et analyser les risques associés
		Bloc 8	Règles, Normes et Qualité en tourisme	C28	Appliquer et respecter des règles et des normes liées à la gestion d'une organisation
				C29	Développer des process, des démarches Qualité, Innovation, etc.
		Bloc 9	Culture managériale et organisationnelle	C30	Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership
				C31	Conseiller et négocier avec ses équipes et partenaire d'affaires
				C32	Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles
		Bloc 10	Comportements et postures au travail (compétences comportementales)	C33	Piloter son projet de développement personnel
				C34	Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)

Matrice Compétences / enseignements / entreprise																	
ou comment les enseignements en cours et / ou les expériences en entreprise contribuent à la maîtrise des compétences visées à la sortie du diplôme																	
			Semestre 1										Semestre 2				
N° de bloc compétences professionnelles	Grandes activités mobilisées en fin de formation pour exercer tout ou partie des métiers visés - blocs de compétences	Compétences nécessaires pour mettre en œuvre le bloc de compétences. Être capable de :	Négociation et gestion de la relation avec le client	Management et stratégies des organisations touristiques	Marketing opérationnel	Tourisme territorial	Tourisme patrimonial	Tourisme digital	Contemporary tourism issues	Méthodologie du mémoire	Gestion de projet	Initiation à la recherche	Projet professionnel	Projet Tutoré	Mémoire	Soutenance	Stage en entreprise
Bloc 1	Usages avancés et spécialisés des outils numériques	C1 : Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention C2 : Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine						X									
Bloc 2	Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	C6 : Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale C7 : Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines C8 : Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines C9 : Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux C10 : Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation								X		X			X		X
Bloc 3	Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	C11 : Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation C12 : Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère							X							X	
Bloc 4	Appui à la transformation en contexte professionnel	C16 : Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles C17 : Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe C18 : Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif C19 : Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité C20 : Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale									X			X	X		X
Bloc 5	Réflexion et élaboration de la stratégie touristique	C21 : Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système et anticiper la transformations et innovations possibles C22 : Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs, donner du sens C23 : Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique		X													
Bloc 6	Conception et pilotage de solutions de gestion en tourisme	C24 : Développer des politiques et pratiques de gestion C25 : Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de gestion			X	X	X										
Bloc 7	Mesure et contrôle des outils et méthodes de gestion en tourisme	C26 : Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion C27 : Auditer, évaluer et analyser les risques associés	X		X			X									
Bloc 8	Règles, Normes et Qualité en tourisme	C28 : Appliquer et respecter des règles et des normes liées à la gestion d'une organisation C29 : Développer des process, des démarches Qualité, Innovation, etc.															
Bloc 9	Culture managériale et organisationnelle	C30 : Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership C31 : Conseiller et négocier avec ses équipes et partenaire d'affaires C32 : Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles	X														
Bloc 10	Comportements et postures au travail (compétences comportementales)	C33 : Piloter son projet de développement personnel C34 : Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)											X				X

Compétences nationales transversales maîtrisées en fin de master_pour information			
N° de bloc			Compétences nécessaires pour mettre en œuvre le bloc de compétences. Etre capable de :
Bloc 1	Usages avancés et spécialisés des outils numériques	C1	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
		C2	Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
Bloc 2	Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	C6	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
		C7	Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
		C8	Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
		C9	Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
		C10	Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
Bloc 3	Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	C11	Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
		C12	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
Bloc 4	Appui à la transformation en contexte professionnel	C16	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
		C17	Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
		C18	Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
		C19	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale



**UFR
Temps et
Territoires**

PROCES-VERBAL DU CONSEIL RESTREINT DE L'UFR TEMPS ET TERRITOIRES

Jeudi 5 novembre 2020

en visioconférence, conformément aux articles 3 à 5 du décret n°2014-1627

Membres présents :

Agnès BONNAUD ; Aldo BORGENGHI ; Richard BOUCHON ; Annette GIROS-PEIGNARD ; Rachel LINOSSIER ; Manuela MARTINI ; Julien THERY ; Michel RASSE ; Anthony SIMON.

Membres représentés :

Membres excusés :

Laurent BARIDON ; Anne BAUD-CHEMAIN

Invités présents :

Christina ASCHAN-LEYGONIE ; Patrick MELKA ; Sylviane ORSAT ; Armelle QUENEC'H.

Invités excusés :

Sébastien SOULEZ ; Eric THIRAULT ; Roelof VERHAGE.

Le doyen présidant le conseil fait émarger les membres présents et vérifie les procurations de chacun.

9 membres élus sont présents et 0 membres élus sont représentés, soit un total de 9 membres votants présents ou représentés sur 13 membres élus du conseil restreint.

Le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte à 16h00.

1. Approbation du procès-verbal du conseil restreint du mardi 12 mai 2020.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après lecture, le procès-verbal du conseil restreint du mardi 12 mai 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents, sans demande de modification.

2. Avis du conseil sur l'avenant 2020-2021 à la « Convention de partenariat régissant les relations entre l'Université Lumière Lyon 2, le C.F.A Agricole de Dardilly et l'UFA AGROTEC pour la Licence Universitaire Professionnelle MAEP "Chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales" ».

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après lecture, l'avenant 2020-2021 à la « Convention de partenariat régissant les relations entre l'Université Lumière Lyon 2, le C.F.A Agricole de Dardilly et l'UFA AGROTEC pour la Licence Universitaire Professionnelle MAEP "Chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales" » est approuvé à l'unanimité des membres présents sans demande de modification.

3. Avis du conseil sur la Convention de partenariat régissant les relations entre l'Université Lumière-Lyon 2, le C.F.A Public François Rabelais Lyon Dardilly et l'UFR Temps et Territoires au sujet de la Licence Universitaire Professionnelle VGTPTG « VALORISATION ET GESTION TOURISTIQUE DES PRODUITS DES TERROIRS ET DE LA GASTRONOMIE ».

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après lecture, la Convention de partenariat régissant les relations entre l'Université Lumière-Lyon 2, le C.F.A Public François Rabelais Lyon Dardilly et l'UFR Temps et Territoires au sujet de la Licence Universitaire Professionnelle VGTPTG « VALORISATION ET GESTION TOURISTIQUE DES PRODUITS DES TERROIRS ET DE LA GASTRONOMIE » est approuvée à l'unanimité des membres présents sans demande de modification.

4. Avis du conseil sur l'accord de coopération double diplôme entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'Università degli Studi di Bergamo.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après lecture, l'accord de coopération double diplôme entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'Università degli Studi di Bergamo est approuvé à l'unanimité des membres présents, sans demande de modification.

5. Avis du conseil sur la Convention de partenariat relative à la Licence 3 de géographie et aménagement entre l'Université - Lyon2 et l'école normale supérieure de Lyon.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après examen du projet de la Convention de partenariat relative à la Licence 3 de géographie et aménagement entre l'Université –Lyon2 et l'école normale supérieure de Lyon, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

6. Avis du conseil sur le Projet de Licence Professionnelle animateur du Patrimoine, Patrimoine urbain, médiation, communication

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après examen du projet de Licence Professionnelle animateur du Patrimoine, patrimoine urbain, médiation, communication, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

7. Avis du conseil sur les demandes de modifications de maquettes des formations pour l'année universitaire 2021-2022.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après relecture des demandes de changements de maquettes synthétisées dans le tableau ci-dessous, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents, sans demande de modification.

M1 Histoire, Civilisation, Patrimoine	Modification des UEA1 UEB1 et UEF1
Master Archéologie-Sciences pour l'Archéologie	Déplacement d'une UE en semestre 2 Demandes de créations d'UE « Projet Tuteuré » Demande de changement d'intitulé UE
L3 Histoire Parcours Histoire de l'Art-Archéologie	Transformation de TD en CM
Master Mondes Médiévaux 1 et 2	- correction d'une erreur persistante dans la qualification de certains cours - rationalisation (suppression ou changements de titre) de l'offre de séminaires à la suite de départs et arrivées de collègues et de changements dans l'offre effective des établissements co-acrédités (en part. ENSL)
Licence d'Histoire Parcours Histoire renforcée et Histoire de l'Art et Archéologie	Transformation de TD en CM
Master Mondes Anciens	Changement d'intitulé d'un séminaire
LP VGTPTC ¹	Refonte de la maquette
Master 2 Tourisme ²	Suppression des 3 parcours existants et création d'un nouveau parcours dans le cadre de l'ouverture à l'alternance

8. Budget Initial 2021 de l'UFR.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après examen de la proposition du budget initial 2021, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

9. Campagne d'emplois 2021 : arbitrages et avis du conseil sur les fiches de postes.

Le doyen rappelle aux membres du conseil les termes de la campagne d'emplois 2021. Les besoins ont été discutés en réunions de département, et en concertation avec les directeurs de laboratoires associés à l'UFR

Le conseil est invité à se prononcer sur les argumentaires relatifs aux demandes de postes relevant de l'UFR.

¹² Modifications du compte rendu établies le 08/12/2020 : la séance a été enregistrée pour l'ensemble des avis demandés lors de la séance. Deux votes électroniques ont été effectués pour l'avis de ces deux modifications de maquettes et n'avaient pas été enregistrés.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après examen, le conseil rend un avis favorable sur l'ensemble des argumentaires présentés à l'unanimité des membres présents.

10. Responsabilités au niveau de l'UFR pour l'année 2020-2021.

Le doyen rappelle aux membres du conseil le principe de faire voter en conseil de composante les responsabilités de départements, de mentions et de parcours relevant de l'UFR Temps et Territoires. Les responsabilités ont été discutées au préalable lors des réunions de département. Les responsabilités sont mises à jour chaque année, votées en conseil restreint et publiées. Elles sont valorisées dans le référentiel enseignant de l'UFR.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après discussions, le tableau des responsabilités relevant de l'UFR et mis à jour pour l'année 2020-2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

11 Référentiel enseignant pour l'année 2020-2021.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après discussions, le tableau du référentiel enseignant relevant de l'UFR Temps et Territoires et mis à jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.

12. Services prévisionnels des enseignants et enseignants-chercheurs au titre de l'année universitaire 2020-2021.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après discussions, le tableau des services prévisionnels 2020-2021 des enseignants relevant de l'UFR Temps et Territoires est approuvé à l'unanimité des membres présents.

13. Prolongement de la mise à disposition auprès du CNRS de Stéphane Bourdin.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après discussions, le prolongement de la mise à disposition auprès du CNRS de Stéphane Bourdin est approuvé à l'unanimité des membres présents.

14. Avis du conseil sur les demandes d'accueil en délégation auprès du CNRS pour l'année 2021-2022.

- dossier de Monsieur Jean Louis GAULIN

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après examen du dossier de demande de délégation CNRS de Monsieur Jean Louis Gaulin pour l'année 2021-2022, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

- dossier de Madame Laurick ZERBINI

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après examen du dossier de demande de délégation CNRS de Madame Laurick ZERBINI pour l'année 2021-2022, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

- dossier de Madame Anne BAUD

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après examen du dossier de demande de délégation CNRS de Madame Anne BAUD pour l'année 2021-2022, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

-dossier de Madame Virginie HOLLARD

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après examen du dossier de demande de délégation CNRS de Madame Virginie HOLLARD pour l'année 2021-2022, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents

Le Conseil discute ensuite du classement des dossiers des collègues.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après discussion, le conseil se prononce sur les avis et le classement suivants des 4 collègues ayant déposé une demande de délégation auprès de CNRS :

CANDIDATURE	AVIS DU CONSEIL	CLASSEMENT
Virginie HOLLARD	Favorable	1
Jean Louis GAULIN	Favorable	2
Anne BAUD	Favorable	3
Laurick ZERBINI	Favorable	4

15. Propositions UFR TT sur la dénomination des amphis du campus Porte des Alpes.

Les différentes propositions sont synthétisées dans le tableau ci-joint en annexe

16. Questions et informations diverses.

Le conseil souhaite rencontrer le Vice-Président délégué à l'accréditation des licences et à l'évaluation des formations pour connaître les modalités exactes pour travailler sur la nouvelle offre de formation.

La séance est levée à 19h.

Le doyen président le conseil :


Anthony SIMON

MODE OPERATOIRE EN COURS DE REALISATION (PAS A JOUR)

Vous trouverez ci-dessous les grandes étapes explicatives de la saisie de la maquette. Le détail de fonctionnement des cellules est intégré au travers de commentaires dans chacun des onglets.

Onglet "enseignements"*** Saisie de la structure pédagogique (colonnes C à N):**

La composante saisit de manière exhaustive la structure pédagogique de la formation avec les effectifs prévisionnels pour chaque enseignement, le nombre de groupes, etc.

Pour chaque enseignement il est important de préciser le type d'enseignement car celui-ci va conditionner le calcul du budget :

CM = cours magistraux
TD = travaux dirigés
ST = stage
ENT = entreprise (alternance)
PTAU = projet tutoré en autonomie*
PTTD = projet tutoré en regroupement TD*
MEAU = mémoire de recherche en autonomie*
METD = mémoire de recherche en regroupement TD*
FOAD = formation à distance
AFEST = action de formation en situation de travail
SP = sorties pédagogiques
JE = journées d'étude

* Pour les projets tutorés et les mémoires nous distinguons le travail en autonomie du travail réalisé lors de regroupements en TD. En effet cela permet par la suite de distinguer les heures d'enseignement TD en face à face des heures d'accompagnement.

Si l'enseignement est optionnel il faudra préciser le nombre d'options parmi lesquels l'étudiant doit choisir.

A titre d'exemple, au sein d'une UE ou d'un module, la formation propose trois options (A, B et C) parmi lesquelles l'étudiant doit en choisir 2. La saisie de l'UE/module devra être effectuée de la manière suivante :

- chacune des options doit être modalisée sur une ligne
- toutes doivent comporter le même code enseignement
- préciser "option" pour chacune
- préciser 2 dans la colonne "nombre de choix" car l'étudiant doit choisir 2 options parmi les 3
- préciser le nombre d'étudiants qui seront inscrits dans chaque option. Dans notre exemple, sur une promotion de 20 étudiants, 5 sont inscrits en option A, 4 en B et 11 en C

Code Enseignement	Libellé enseignement	Obligatoire ou optionnel	Nb choix	type d'enseignement	Nombre d'heures	Nb d'apprenants
					7,0	
1.1	Option A	Option	2	TD	3,5	5
1.1	Option B	Option	2	TD	3,5	4
1.1	Option C	Option	2	TD	3,5	11

*** Saisie des heures d'enseignement (colonne Q à X)**

Une fois les informations concernant la structure pédagogique saisies, il est nécessaire de déterminer le nombre d'heures d'enseignement en équivalent TD qui vont être réalisées :

- les heures d'enseignement en face à face (HETD) sont calculées automatiquement en colonne P sur la base des éléments déclarés dans la partie structure pédagogique
- les heures d'accompagnement pédagogique (encadrement des stages, des projets tutorés, des mémoires, etc) sont à saisir manuellement en

Le total des heures est ensuite additionné en colonne R.

Enfin, il faut préciser quelles catégories d'intervenants vont réaliser les enseignements. Ceci permet d'ajuster la masse salariale prévisionnelle en appliquant des coûts horaires moyens différents en fonction du statut de l'intervenant.

A noter que cet onglet ne prend pas en compte les heures de pilotage et d'encadrement du diplôme qui seront ajoutés par la suite dans le budget.

*** Contrôles de cohérence**

- heures d'enseignement cohérent (R=W) : le contrôle permet de vérifier qu'il n'y a pas d'écart entre le nombre d'heures d'enseignement nécessaires pour la formation (colonne R) et le total d'heures répartis sur les différents statuts des intervenants (colonne W)
 - nombre maximum d'apprenant cohérent (K < nombre total d'inscrits) : le contrôle permet de s'assurer que le nombre d'inscrits indiqués pour chaque enseignement (colonne K) est inférieur ou égal au nombre d'inscrits total de la formation indiqués dans l'onglet "recettes et simulations" (E6)
- Pour ces deux contrôles, les valeurs en anomalie apparaîtront en rouge dans les lignes d'enseignement.

Onglet "recettes et simulations"

Cet onglet permet à la fois de saisir les recettes et le nombre d'inscriptions attendus sur la formation. La combinaison de ces éléments permet de simuler plusieurs scénarios et de mesurer l'équilibre financier de la formation.

Les recettes saisies sont automatiquement intégrées dans l'onglet "budget détaillé".

Rappel du résultat pour la part autofinancée : indique le résultat financier des stagiaires en formation continue, avec et sans prise en compte des heures d'absentéisme qui pourraient éventuellement venir dégrever les recettes. Le résultat doit obligatoirement être supérieur ou égal à 0 afin d'assurer que les recettes couvrent bien les dépenses, la formation continue devant s'auto-financer.

Rappel de la part à financer par l'université au titre de la formation initiale : indique la contribution de l'université au titre des étudiants inscrits en formation initiale. Celui-ci est exprimé en montant de charges mais également en nombre d'heures d'enseignement à prendre en charge par l'établissement.

*** Contrôles de cohérence**

- le volume horaire (D18 à D27) des contrats de professionnalisation doit être compris entre 250h et 400h, il apparaîtra en rouge dans le cas contraire
- le volume horaire (D18 à D27) des contrats d'apprentissage doit être supérieur à 400h, il apparaîtra en rouge dans le cas contraire

nombre maximum d'apprenant cohérent ($K \leq$ nombre total d'inscrit) **oui**

[illegible]

RECETTES ET SIMULATIONS

Etablissement	Université Lumière Lyon 2	Type de formation	Master
RNCP / RS	31405	Nom de la formation	Tourisme
Nombre d'inscrits totaux	60	Composante	TT
Nombre d'inscrits payants	10	Année scolaire considérée	2021 2022

Rappel de la part à financer au titre de la formation initiale	-180 892 €	Rappel du résultat pour la part autofinancée	Avec absentéisme	11 152 €	Rappel du coût moyen par étudiant FC	6 010 €
Rappel du résultat total	-169 740 €		Sans absentéisme	14 902 €		

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif	Type de dispositif	Volume horaire	Tarif de la formation	Nombre inscrits	Total	Tarif horaire	Taux d'absentéisme (en %)	Recettes (avec absentéisme)	Tarif horaire avec absentéisme	Commentaire/description du tarif
FORMATION INITIALE										
Droits d'inscription nationaux			235 €	50	11 750 €					
FINANCEMENTS PROPRES										
TARIF 1	Contrat d'apprentissage	402	7 500 €	10	75 000 €	19 €	5%	71 250 €	18 €	
TARIF 2					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 3					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 4					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 5					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 6					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 7					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 8					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 9					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 10					0 €	0 €		0 €	0 €	
Total droits d'inscription payés				10	75 000 €	19 €		71 250 €	0 €	

SUBVENTIONS (hors SCSP)

Type de subvention	Financier	Montant	Commentaire
Total subventions		0 €	

BUDGET PREVISIONNEL

Etablissement	Université Lumière Lyon 2	Type de formation	Master
RNCP / RS	31405	Formation	Tourisme
Nombre d'inscrits total	60	Composante	TT
Nombre d'inscrits payants	10	Année scolaire considérée	20212022

Cellules à saisir manuellement

DEPENSES

A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)		
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL		805,5	197 €	158 750 €	115 892 €	42 858 €	60%	du CA
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE							
A. 1.1	Enseignants titulaires	336,5	220 €	74 030 €	61 692 €	12 338 €		
A. 1.2	Enseignants non titulaires	157,5	188 €	29 610 €	24 675 €	4 935 €		
A. 1.3	Vacataires	37,5	52 €	1 950 €	1 625 €	325 €		
A. 1.4	Autres (à définir)			- €	- €	- €		
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		531,5	199 €	105 590 €	87 992 €	17 598 €	25%	du CA
A.2	ACCOMPAGNEMENT							
A. 2.1	Accompagnement projet tutoré	90	181 €	16 320 €	13 600 €	2 720 €		
A. 2.2	Suivi mémoires	60	198 €	11 880 €	9 900 €	1 980 €		
A. 2.3	Visite en stage		- €	- €	- €	- €		
A. 2.4	Tutorat apprentissage	100	197 €	19 680 €	- €	19 680 €		
A. 2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude		- €	- €	- €	- €		
TOTAL heures accompagnement pédagogique		250	192 €	47 880 €	23 500 €	24 380 €	34%	du CA
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME							
A. 3.1	Responsabilité diplôme	24	220 €	5 280 €	4 400 €	880 €		
A. 3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)		199 €	- €	- €	- €		
A. 3.3	Autres		199 €	- €	- €	- €		
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		24	220 €	5 280 €	4 400 €	880 €	1%	du CA
Nombre total d'heures intervenants				806	588	218		
Masse salariale intervenants par apprenant				2 646 €	2 318 €	4 286 €		
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT				2 500 €	1 500 €	1 000 €	1%	du CA
A.60	Achat de petits materiels et fournitures				- €	- €		
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)				- €	- €		
A.61.2	Autres services extérieurs				- €	- €		
A.62.1	Communication et publicité			200 €	167 €	33 €		
A.62.2	Frais déplacements/restauration globaux			400 €	333 €	67 €		
A.62.3	Frais de déplacements/restauration liés aux visites (stage FI)			1 000 €	1 000 €	- €		
A.62.4	Frais de déplacements/restauration liés aux visites (apprentis)			900 €	- €	900 €		
A.65	Autres charges de gestion courantes				- €	- €		
A.68	Amortissement des biens liés à la formation				- €	- €		
Charges de fonctionnement par apprenant				42 €	30 €	100 €		
TOTAL DES CHARGES DIRECTES				161 250 €	117 392 €	43 858 €	62%	du CA
Monant de charges directes par apprenant				2 688 €	2 348 €	4 386 €		
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES	Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres			
CHARGES INDIRECTES DE STOUTIEN				45 650 €	37 050 €	8 600 €		
B. 1.1	Appui à la formation tout au long de la vie	119 €	1 190 €	- €	1 190 €			
B. 1.2	Appui à la formation	578 €	34 680 €	28 900 €	5 780 €			
B. 1.3	Documentation	98 €	5 880 €	4 900 €	980 €			
B. 1.4	Vie étudiante	65 €	3 900 €	3 250 €	650 €			
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT				45 840 €	38 200 €	7 640 €		
B. 2.1	Gouvernance et pilotage	221 €	13 260 €	11 050 €	2 210 €			
B. 2.2	Immobilier	415 €	24 900 €	20 750 €	4 150 €			
B.2.3	Systèmes d'information et numériques	128 €	7 680 €	6 400 €	1 280 €			
TOTAL CHARGES INDIRECTES				91 490 €	75 250 €	16 240 €	23%	du CA27% des dépenses
Montant de charges indirectes par apprenant				1 525 €	1 505 €	1 624 €		
TOTAL DES DEPENSES				252 740 €	192 642 €	60 098 €	84%	du CA
Coût complet par apprenant				4 212 €	3 853 €	6 010 €		
Coût complet par heure d'enseignement				314 €	328 €	276 €		

RECETTES				
C	SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres
C.1.1	Droits d'inscription	83 000 €	11 750 €	71 250 €
C.1.2	Subventions	- €		- €
TOTAL DES RECETTES		83 000 €	11 750 €	71 250 €
Recette moyenne par apprenant				7 125 €

RESULTAT (avant prise en compte de la subvention pour charges de service publique)	- 169 740 €	- 180 892 €	11 152 €	16%	du CA
--	-------------	-------------	----------	-----	-------

codes maquette financière	Dispositions prévues par l'arrêté du 31 juillet 2009	Règles de référentiel / validé avril 2020	Enveloppe Référentiel composante	Recettes d'activité
A.2 ACCOMPAGNEMENT				
A. 2.1	Accompagnement projet tutoré	Hors apprentissage : encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiant	X	
		Dans le cadre de l'apprentissage, encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation : plafond de 20 HETD par projet		X
A. 2.2	Suivi mémoires	Hors apprentissage : encadrement des mémoires dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau	X	
		Dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue, le plafond est de 24 HETD en fonction du nombre d'étudiants		X
A. 2.3	Suivi de stage avec suivi sur le lieu de stage, du rapport et lien avec le maître de stage	Hors apprentissage : encadrement des stages de plus de 2 mois dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau	X	
A. 2.4	Tutorat apprentissage	Dans le cadre de l'apprentissage : plafond de 2 HETD par visite d'entreprise (2,5 HETD dans le cas d'entreprise éloignée) et/ou pour l'encadrement des projets étudiant + plafond de 5 HETD pour l'encadrement d'un stage préparatoire à l'apprentissage (2 visites)		X
A. 2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude	non prévu dans le référentiel		
A.3 ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME				
A. 3.1	Responsabilité diplôme Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Plafond de 30 HETD pour la responsabilité d'une filière, d'un portail, d'une licence ou d'un master ainsi que pour la coordination d'une mention co-accréditée.	X	
		Plafond de 10 HETD : coordination des stages obligatoires dans une même formation (figurant dans la maquette)	X	
		Plafond de 20 HETD : DU et formation continue		X
A. 3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dos	Dans le cadre de l'apprentissage, plafond d'1 HETD par jury de recrutement des étudiants – 1 HETD pour 20 dossiers de recrutement apprentissage		X
A. 3.3	Autres			



Représenté par Christophe BONIN
Directeur opérationnel
Place du 8 mai 45
26600 Tain l'Hermitage

Université Lumière Lyon 2
à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

L'Office de Tourisme est spécialisé dans l'accueil, l'information et la promotion de la destination Ardèche Hermitage ainsi que dans l'animation du réseau de professionnels du tourisme du territoire.

Par ce courrier, je tiens à manifester le vif intérêt que porte mon entreprise à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage.

En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Ce Master répond à nos besoins en nous permettant de nous doter de collaborateurs qualifiés en ce sens.

C'est pourquoi nous nous engageons, si les conditions financières de notre activité nous le permettent, à accueillir un apprenti dès septembre 2021.

Espérant que ce projet aboutira favorablement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Date : Le 9 novembre 2020
Christophe Bonin

Chocolats Voisin
Représentés par Romain Boucaud Maître
Lyon 69009

Université Lumière Lyon 2
à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

L'entreprise Voisin est spécialisée dans les spécialités de Lyon.

Par ce courrier, je tiens à manifester le vif intérêt que porte mon entreprise à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage.

En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Ce Master répond à nos besoins en nous permettant de doter notre région très touristique de collaborateurs qualifiés en ce sens.

Espérant que ce projet aboutira favorablement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

21/10/2020

CAFÉS-CHOCOLATS VOISIN s.a.

24 avenue Joannès Masset

~~69337 LYON CEDEX 09~~

Tél. 04 78 64 02 02

N° Ident. FR 73 957 517 931 00193 - APE 1082 Z



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

Université Lumière Lyon 2
à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex

Lyon, le 02 novembre 2020

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

L'entreprise Auvergne Rhône Alpes Tourisme assure le développement et la promotion touristique de la Région.

Par ce courrier, je tiens à manifester le vif intérêt que porte mon entreprise à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage.

En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme. Ce Master peut potentiellement répondre à nos besoins en nous permettant de nous doter de collaborateurs qualifiés en ce sens.

C'est pourquoi nous nous engageons, si nous avons des besoins en ressources correspondant aux qualifications proposées par votre université, à accueillir un apprenti dès septembre 2021.

Espérant que ce projet aboutira favorablement, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Lionel FLASSEUR,
Directeur Général

SIEGE SOCIAL
11 BIS QUAI PERRACHE
69002 LYON - FRANCE

SITE DE CLERMONT-FERRAND
59 BOULEVARD LEON JOUHAUX
CS 90706
63050 CLERMONT-FERRAND
CEDEX 2 - FRANCE
TEL +33 (0)4 73 29 49 49

N° SIREN 824 423
TVA intracommunautaire
FR72 824 433 866

ELMV Sarl
2 route de Lyon
69420 Tupin et Semons
Siret 42481851600017
représentée par Martin Daubrée

Université Lumière Lyon 2
à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

L'entreprise ELMV Sarl commercialise la production du domaine de Corps de Loup (Côte rôtie et Condrieu), ainsi que des vins de négoce de la vallée du Rhône. La commercialisation de ses vins se fait largement au travers de son caveau de dégustation. L'entreprise a développé différents formats de visite, et crée des animations pour augmenter l'attractivité du lieu et sa fréquentation. Une partie de son personnel est dédié à cette seule activité oenotouristique. Dans ce cadre, elle accueille régulièrement des alternants et des stagiaires, qui sont aussi source de créativité.

Par ce courrier, je tiens à manifester le vif intérêt que porte mon entreprise à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage.

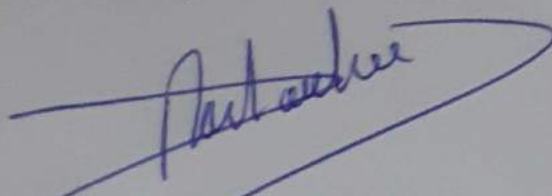
En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Ce Master répond à nos besoins en nous permettant de nous doter de collaborateurs qualifiés en ce sens.

C'est pourquoi nous nous engageons, si les conditions financières de notre activité nous le permettent, à accueillir un apprenti dès septembre 2021.

Espérant que ce projet aboutira favorablement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.





Représentée par Mme Iguna
3 rue du pavillon
69004 Lyon

Université Lumière Lyon 2
à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

L'entreprise FOOD FACTORY est spécialisée dans la création et la communication culinaire

Par ce courrier, je tiens à manifester le vif intérêt que porte mon entreprise à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage.

En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Espérant que ce projet aboutira favorablement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Date

2/11/20

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke.

**Isère Attractivité**

Représentée par M. Vincent Delaitre
44 Quai de France – CS 10047
38000 Grenoble

Université Lumière Lyon 2

à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

Isère Attractivité est l'agence d'attractivité de l'Isère. La marque ALPES ISHERE est portée par la structure à destination des habitants, acteurs socio-professionnels et des visiteurs de l'Isère. Notre stratégie touristique vise à faire venir de nouvelles clientèles à la recherche d'expériences uniques, et également d'attirer des talents et nouveaux habitants pour étudier, développer de nouveaux projets et vivre en Isère

Au cœur de nos actions : Faire de l'Isère un territoire de référence en matière de transition touristique. Positionner l'Isère comme une destination santé/bien-être. Renforcer le sentiment d'appartenance et développer la notoriété nationale et internationale de l'Isère (éléments de différenciation).

Par ce courrier, je tiens à manifester le vif intérêt que porte ma structure à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage. En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Ce Master répond à nos besoins en nous permettant de nous doter de collaborateurs qualifiés en ce sens.

C'est pourquoi nous ne manquerons pas d'accueillir un apprenti si les conditions le permettent.

Espérant que ce projet aboutira favorablement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Date - 2 DEC. 2020

Signature
Isère Attractivité
Le Directeur

Vincent DELAITRE



Le Lyonnais Monts et Coteaux

Sylvain Dupont

Mairie

69850 Saint Martin en Haut

Université Lumière Lyon 2

à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,

Directeur du Département Tourisme

UFR Temps et Territoires

5 avenue Pierre Mendès France

69676 Bron cedex

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

L'entreprise Le Lyonnais Monts et Coteaux spécialisée dans la promotion des produits du terroir et les démarches d'attractivité territoriale.

Par ce courrier, je tiens à manifester le vif intérêt que porte mon entreprise à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage.

En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Ce Master répond à nos besoins en nous permettant de nous doter de collaborateurs qualifiés en ce sens.

C'est pourquoi nous nous engageons, si les conditions financières de notre activité nous le permettent, à accueillir un apprenti dès septembre 2021.

Espérant que ce projet aboutira favorablement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Date

21/10/20

Signature

Marque Le Lyonnais
Monts et Coteaux
69850 Saint Martin en Haut
Tél. : 04 78 48 57 66



Université Lumière Lyon 2
à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

Onlylyon Tourisme et congrès, l'Office de Tourisme de la Métropole de Lyon, a pour missions de renseigner les touristes et les locaux ainsi que de promouvoir notre destination à l'étranger.

Par ce courrier, je manifeste le vif intérêt que porte Onlylyon Tourisme et Congrès à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage.

En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Ce Master répond à nos besoins en nous permettant de nous doter de collaborateurs qualifiés en ce sens.

Espérant que ce projet aboutira favorablement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Le 9/11/2020

François Gaillard,
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a horizontal line and a small flourish.



Association Santé-Goût-Terroir
Représentée par Florence Jacqué
2 place Tobie Robatel
69001 Lyon

Lyon le 2 novembre 2020

Lettre d'intention
à l'attention de Monsieur Sébastien Soulez,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex

Monsieur,

L'association Santé-Goût-Terroir est spécialisée dans sensibiliser par les sens et la connaissance au lien entre un produit alimentaire adapté à son terroir et ses bienfaits gustatifs et nutritionnels. Nous orientons par ce biais nos concitoyens vers des aliments locaux et de saison, en leur donnant les outils pour se les procurer à prix raisonnable, les conserver et les préparer pour en valoriser le goût et les qualités santé. Nous valorisons également les choix et les actions de partenaires partageant nos valeurs (agriculteurs, éleveurs, artisans de bouche, ...) et engagés en faveur d'une gastronomie vertueuse.

Par ce courrier, je tiens à manifester le vif intérêt que porte mon association à votre projet d'ouverture du Master 2 Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2 en apprentissage.

En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Ce Master répond à nos besoins en nous permettant de nous doter de collaborateurs qualifiés en ce sens.

C'est pourquoi nous nous engageons, si les conditions financières de notre activité nous le permettent, à accueillir un apprenti dès septembre 2021.

Espérant que ce projet aboutira favorablement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Le 2 novembre 2020

Florence Jacqué, Présidente



Université Lumière Lyon 2
Monsieur Sébastien SOULEZ,
Directeur du Département Tourisme
UFR Temps et Territoires
5 avenue Pierre Mendès France
69676 BRON CEDEX

Objet : Soutien à l'ouverture du Master 2 Tourisme en apprentissage

Monsieur,

Nos deux départements, Drôme et Ardèche, puisent dans le tourisme l'essentiel de leur notoriété et dans l'économie touristique, une grande part de leur valeur ajoutée.

Nos territoires se créent donc inéluctablement, et régulièrement, des besoins en personnel qualifié sur l'ensemble de la gamme des activités liées au Tourisme : de l'aménagement du territoire avec les collectivités locales à la gestion d'équipement de loisirs avec des investisseurs privés.

C'est pourquoi nous manifestons le plus vif intérêt à votre projet d'ouverture de Master 2 Tourisme à l'Université Lumière Lyon 2 (*en alternance pro : une semaine/une semaine*).

En effet, au-delà des savoir-faire métiers indispensables, la gestion d'une organisation touristique exige la maîtrise de compétences solides de gestion stratégique et financière, de compétences organisationnelles, marketing et managériales, qui tiennent compte des valeurs et des spécificités inhérentes aux organisations du secteur du tourisme.

Nous resterons donc attentifs à la mise en œuvre d'une formation qui doit répondre aux attentes d'une professionnalisation de plus en plus nécessaire pour garantir, face à une concurrence structurée et plurielle, la valeur des prestations et des intérêts touristiques de notre région. Nous nous engagerons également, si les conditions financières de notre activité nous le permettent, à accueillir un apprenti dès septembre 2021.

En espérant que ce projet aboutira favorablement, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos plus sincères salutations.

Eric CHAPAND
Directeur Général

► www.valence-romans-tourisme.com

► 11 Boulevard Bancel, 26000 Valence
+33 (0)4 75 44 90 40

infovalence@valenceromanstourisme.com

► 34 Place Jean Jaurès, 26100 Romans
+33 (0)4 75 02 28 72

inforomans@valenceromanstourisme.com

